

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808079-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 31/08/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 10/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808079/1/1	VO/18/B1/SU/1/2	Poule	Muscle			07/08/18	-4°	Non

**Echantillon : 201808079/1/1**

VO/18/B1/SU/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur &amp; Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification &amp; type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808089-001**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 01/10/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/08/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808089/1/1	VO/18/B2b/4/4	Poule	Foie			07/08/18	-4°C	Non

**Echantillon : 201808089/1/1**

VO/18/B2b/4/4

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST061) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 10/09/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste VM-ACOC04) n'a été détectée
Nicarbazin LC - MS/MS selon rapport du laboratoire sous-traitant Date d'analyse: 10/09/18	0.076

**Les analyses portant la mention 2018/ST061 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808089-002**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 26/10/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 13/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808089/2/1	VO/18/B3a/B3b/B2c/1/2	Poule	Muscle			07/08/18	-4°C	Non

**Echantillon : 201808089/2/1**

VO/18/B3a/B3b/B2c/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus</b> (2018/ST061) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 10/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

**Les analyses portant la mention 2018/ST061 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809009-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 08/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 03/09/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan volailles.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809009/1/1	VO/18/B2b/1/4	Poule	Foie			27/08/18	-8°C	Non

**Echantillon : 201809009/1/1**

VO/18/B2b/1/4

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST061) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 10/09/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST061 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.



Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809029-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 10/09/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 05/09/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Plan volaille.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809029/1/1	VO/18/B1/AN/1/2	Poule	Muscle			27/08/18	-8°C	Non

**Echantillon : 201809029/1/1**

VO/18/B1/AN/1/2

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Le responsable technique  
**Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201810157-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 07/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 24/10/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Plan volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201810157/1/1	VO/18/B1/AN/2/2	Poule	Muscle			25/09/18	-15°C	Non

**Echantillon : 201810157/1/1**

VO/18/B1/AN/2/2

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 06/11/18	Absence

Le responsable technique  
**Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201810180-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 07/01/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 26/10/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201810180/1/1	VO/18/B2b/2/4	Poule	Foie			25/09/18	-15°C	Non
201810180/2/1	VO/18/B3a/B3b/B2c/ 2/2	Poule	Muscle			25/09/18	-15°C	Non

**Echantillon : 201810180/1/1**

VO/18/B2b/2/4

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST78) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 23/10/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

**Echantillon : 201810180/2/1**

VO/18/B3a/B3b/B2c/2/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LOR (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus</b> (2018/ST78) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 23/10/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée	
<b>Bioresmethrin</b> Date d'analyse: 23/10/18	Non recherché	
<b>Bromacil</b> Date d'analyse: 23/10/18	Non recherché	
<b>Fenpropimorph</b> Date d'analyse: 23/10/18	Non recherché	0.01
<b>Fipronil</b> Date d'analyse: 23/10/18	Non recherché	
<b>Tralkoxydim</b> Date d'analyse: 23/10/18	Non recherché	

Les analyses portant la mention 2018/ST78 ont été sous-traitées à: **ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201810184-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 11/12/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 29/10/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201810184/1/1	VO/18/B1/SU/2/2	Poule	Muscle			26/10/18	-10°C	Non



## Echantillon : 201810184/1/1

VO/18/B1/SU/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 21/11/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 21/11/18	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 21/11/18	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 21/11/18	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 21/11/18	<= 25	25	-

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201810185-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 04/01/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 29/10/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Volaille.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201810185/1/1	VO/18/B2b/3/4	Poule	Foie			26/10/18	-10°C	Non

**Echantillon : 201810185/1/1**

VO/18/B2b/3/4

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LOR (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST78) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 23/10/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste VM-ACOC04) n'a été détectée	
Toltrazuril sulfone LC - MS/MS selon rapport du laboratoire sous-traitant Date d'analyse: 23/10/18	0.039	0,01

**Les analyses portant la mention 2018/ST78 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.